

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 17 Mars

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95  
COMPTE CHEQUES POSTAUX  
NANTES 6.015

EN 2<sup>e</sup> PAGE :

Notre CHRONIQUE SYNDICALE (Prochaines réunions)  
Le CARNET DU DOCTEUR  
La SYLVINITE SPECIALE, etc...

## ÉCHOS

**A NANTES :** les 9, 10 et 11 mars, des Journées Rurales, auront lieu, 11, rue du Chapeau-Rouge, sous les auspices de l'Association Catholique des Chefs de famille et avec le concours de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers et des Syndicats agricoles régionaux.

**A ANGERS :** aura lieu le samedi 10 mars, un important Congrès des Associations agricoles de Maine-et-Loire, où des rapports très intéressants seront présentés, pour la défense des intérêts agricoles et viticoles.

**TARIF DES TRANSPORTS :** l'Etat prélève 15 % des recettes des réseaux de chemins de fer. Ne pourrait-on pas, en réduisant cet impôt abusif et en travaillant 9 ou 10 heures (comme en Angleterre ou en Allemagne) diminuer le coût des transports, tout en payant mieux les cheminots?

**EN BOURGOGNE :** L'Union de la Viticulture émet le vœu que les déclarations de récoltes des vins soient faites au lieu de récolte et non au lieu de vinification, pour assurer le contrôle annuel des exploitants.

**AFFAIRES DE BOUTEILLES :** D'après la loi du 13 juin 1866, la contenance des bouteilles bordelaises ou bourguignonnes doit être de 80 centilitres. La Chambre de Commerce de Beaune proteste, en disant qu'il y a dans les caves des millions de bouteilles de 75 centilitres, et qu'un changement de contenance serait très préjudiciable.

**ENGRAIS POUR VIGNES :** Dans l'Hérault, on étudie depuis longtemps l'action des différents engrais azotés et potassiques à raison de 90 kilos d'azote par hectare, et 150 kilos de potasse, en terre forte, calcaire. Ces engrais produisent d'excellents résultats.

**DU VIN AUX POULES :** De multiples expériences ont démontré que le vin, introduit à petite dose, dans la pâtée des poulets, exerce une influence heureuse sur leur croissance et leur état de santé. Chez les poules, la ponte est plus abondante. Garderons-nous une barrique de pinard pour nos volailles?

**PRODUCTION BEURRIERE :** Notre production diminue sensiblement. Les arrivages à Paris sont faibles. La Côte d'Azur passe de grosses commandes dans les Charentes. Les cours vont rester assez fermes, surtout pendant le carême.

**LE NITROPHOS :** Ce nouvel engrais fabriqué en Pologne et dosant 15,5 % d'azote, plus 9 % d'acide phosphorique a donné de très bons résultats.

**SULFATE D'AMMONIAQUE :** L'Allemagne en a exporté en 1927 pour 138 millions de marks-or, réparations comprises. Ces quantités ont naturellement influencé notre marché.

**EN ALGERIE :** On compte actuellement 85 Caisses Régionales et Crédit agricole, et 316 Caisses locales groupant 21.000 agriculteurs. En 1926, ces Caisses ont escompté 100 millions d'effets.

**HUILE D'OLIVE :** On estime notre récolte 1927 à 90.000 quintaux. Si on ajoute les 610.000 de notre Afrique du Nord, cela fait 700.000 quintaux, chiffre au-dessous de la moyenne normale.

**DETRUISTIONS LES CORBEAUX :** Dans l'Eure, le Syndicat de défense contre les animaux nuisibles a fait détruire plus de 7.500 corbeaux. Dans l'Aude, une prime de 1 franc est attribuée par pie abattue. Nous ne saurions trop encourager la destruction de ces animaux.

## La Force Motrice en Agriculture

L'homme qui manie une bêche, une faux, qui tourne une manivelle, etc., exerce un effort et le déplace : c'est donc un moteur ; le cheval, le bœuf, tous les animaux que nous utilisons, sont des moteurs ; l'homme et les animaux constituent la catégorie des « moteurs animés ». Le moulin à vent, la turbine, le moteur à vapeur, à essence, électrique, sont, par opposition, des « moteurs inanimés ».

Chacun de ces moteurs est caractérisé par sa puissance (on dit souvent, mais à tort, par sa force), c'est-à-dire par la quantité de travail qu'il peut fournir en une seconde.

L'Agriculture, comme l'Industrie, fait usage de moteurs animés et de moteurs inanimés. Il est inutile d'insister sur le rôle et sur les qualités des moteurs animés ; l'homme est d'ailleurs à part parmi eux, et il est le plus coûteux de tous. Sa rareté croissante ne fait d'ailleurs que de le rendre de plus en plus onéreux. On ne peut le remplacer exclusivement par des animaux, car la puissance des attelages ne peut pas être augmentée indéfiniment : dix bœufs ne tirent pas sensiblement plus que 8 et, à partir d'une certaine quantité d'animaux, il est complètement inutile d'en ajouter d'autres, leurs efforts étant d'autant moins concordants qu'ils sont plus nombreux. Or, chaque attelage nécessite un conducteur et celui-ci ne se trouve pas à volonté.

Les travaux très puissants ne pourront donc être entrepris qu'à l'aide de moteurs inanimés. Mais ceux-ci conviennent également très bien à l'exécution des menus travaux d'intérieur. Nous savons que nous trouvons parmi eux des moteurs utilisant soit les forces naturelles (vent, chutes d'eau), soit les réserves de chaleur emmagasinées dans les « combustibles » (charbons, bois, pétrole, essence, alcool, etc.), soit encore les unes ou les autres par l'intermédiaire de l'électricité. Auxquels y a-t-il lieu de recourir ?

C'est une question d'espèce, car, au fond, tout se borne à une simple question de prix de revient du cheval-heure, mais envisagée au point de vue le plus général, car bien des facteurs peuvent influencer, même indirectement, sur ce prix de revient : assiduité de la surveillance à exercer, facilité de déplacement, sécurité dans le fonctionnement (absence de pannes) ou dans les conséquences de celui-ci (accidents, incendie), etc...

Nous n'envisageons pas ici les machines à vapeur, qui cèdent le pas, dans nos fermes, devant les moteurs à explosion et, plus récemment, devant les moteurs électriques. Et nous examinerons même plus spécialement, aujourd'hui, les moteurs à explosion, ou analogues, sans insister, pour cette fois, entre les types à explosion, ou analogues, sans insister, pour cette fois, entre les types à explosion et les types à combustion.

Depuis une quinzaine d'années, quand on dit : « un moteur », on veut parler d'un moteur à explosion fonctionnant à l'essence, d'un appareil de « motoculture » comporte un moteur analogue à celui des automobiles et fonctionne, comme lui, à l'essence. Ce n'est que tout récemment, en somme, qu'on a envisagé la marche avec des combustibles moins coûteux, et qu'on y est plus ou moins parvenu. Mais il est indéniable que l'automobile a fait améliorer considérablement les moteurs que nous utilisons dans les fermes ; on a fait profiter les modestes petites machines destinées à actionner les batteuses, les concasseurs, coupe-racines, etc., de tous les progrès réalisés en automobile et, ce qui nous paraît le plus caractéristique, on a accru leur vitesse de rotation, non pas certes, au point qu'atteignent certains moteurs de voitures qui sont des merveilles de mécanisme, mais qui nécessitent aussi des soins incompatibles avec la compétence du personnel des exploitations. Cela a permis d'en réduire l'encombrement et le poids, de les rendre aisément transportables. En raison du prix élevé de l'essence, on s'est ingénié à réduire la consommation, pour les rendre aussi économiques que possible. Il existe des types à plusieurs cylindres, à très grande vitesse, transportables à la main ; mais, en général, on s'en tient au genre à un cylindre, à vitesse moyenne (1.000-1.200 tours par mi-

nute) avec organes bien protégés, facilement accessibles néanmoins. L'allumage par magnéto à haute tension s'est généralisé ; de même que l'emploi de radiateurs pour permettre de refroidir le cylindre sans recourir à une grande quantité d'eau. On a même étendu à nos moteurs agricoles la distribution par soupapes dite « en tête », (supprimant les chapeliers qu'il était impossible d'usiner) et qui est si appréciée en automobile.

La construction en grandes séries a permis d'arriver à cet ensemble de résultats sans accroître les prix de vente ; bien au contraire, si on tient compte des pouvoirs comparés d'achat de l'argent avant-guerre et maintenant, ce prix de revient a diminué, et le fonctionnement est plus économique. On met le moteur en marche et on l'arrête quand on veut ; on ne dépense que proportionnellement au travail exécuté et on n'est retenu par aucune condition de minimum de consommation.

Toutes les probabilités existent, d'ailleurs, pour qu'à très bref délai, on trouve sur le marché de nombreux spécimens de ces moteurs, alimentés par un gazogène à bois ou à charbon de bois, avec lesquels le prix de revient du cheval-heure sera notablement diminué.

Remarquons en terminant que, loin de nuire à l'électricité, ces moteurs peuvent contribuer à la développer. Déjà, de bons groupes électrogènes à essence fournissent le kilowatt-heure à un prix parfois inférieur à celui auquel certains secteurs sont obligés de le vendre. Avec les gazogènes, bien des fermes ou petites agglomérations isolées auront intérêt à produire elles-mêmes leur électricité.

Gaston COUPAN,  
Professeur à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon.

TOUTS DROITS RÉSERVÉS.

## La Situation Agricole

**ASSURANCES SOCIALES.** — Nous avons déjà exposé les motifs multiples pour lesquels le projet de loi sur les Assurances Sociales, tel que l'a voté le Sénat, était pratiquement inapplicable au salarier agricole. Toutes les Chambres d'Agriculture l'ont proclamé ; ceux-là même qui l'ont voté le reconnaissent. Mais la Chambre des Députés, avant de mourir, veut faire un geste qui puisse servir à ses membres devant les électeurs. Le rapporteur propose la ratification pure et simple, sans débats, du texte du Sénat, en renvoyant à la prochaine législature le soin d'y apporter des modifications. Et c'est ainsi que l'électeur paysan, l'ouvrier agricole sera dupé une fois de plus.

**BESTIAUX.** — Entre le prix de l'animal, poids vif départ, et le prix, à l'étal du boucher de la viande détaillée, il continue d'exister de telles différences de prix que les frais, manipulations et bénéfices légitimes du commerce de la viande peuvent difficilement les justifier.

Dans la plupart des départements, les préfets ont constitué des commissions mixtes pour déterminer le prix de vente normal de la viande aux consommateurs. Leur mission se heurte à quantité de difficultés. Les morceaux se classent en catégories admises couramment par la boucherie ; mais chaque groupe de morceaux comporte forcément des prix maxima et minima, suivant la qualité 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'animal dont la viande est tirée ; un demi-kilo d'entre-côte provenant d'un bœuf de 1<sup>re</sup> qualité vaudra 7 fr. 50, alors que son prix ne devra pas dépasser 5 fr. dans un animal de 3<sup>e</sup> choix. Sur le nombre total des bœufs sacrifiés dans nos abattoirs de Nantes, combien peuvent être classés comme étant véritablement de 1<sup>re</sup> qualité ? moins de 1/5 assurément, d'aucuns bien documentés affirment 1/10. N'y a-t-il dans l'ensemble des boucheries que 1/10, 1/5 des morceaux d'entre-côte vendus en 1<sup>re</sup> qualité ? Certainement bien plus ! Aucun contrôle sérieux n'est possible ; tous les efforts des Commissions seront impuissants sur ce point.

## Un Brin de Gaussette...



« Mardi gras, t'en vas pas ;  
Des crêpes, tu en auras ! »  
C'est le moment des déguisements. Ça me rappelle mon jeune âge, où la mère Jeannot faisait sauter les crêpes au-dessus de la poêle et où le fils de mon père, se déguisant en fille, en quête de petites malices, à travers le bourg.

— A c'te heure, y a plus de jeunesse, me disait le père Constant, en revenant de Nantes.

— Mais non, mon vieux, c'est le contraire, les grande personnes retombent en enfance et les gens sérieux ne le sont plus !

M. Lachassime — le Caissier du Syndicat — nous avait invité tous les deux à venir voir les fêtes du mardi-gras, cette année, à Nantes. Dame, comment voulez-vous que nous refusions une aussi aimable invitation ? Et puis voilà bien des années que nous n'avions pas revu ce carnaval, qui est aussi beau que celui de Nice, à ce qui paraît.

Nous ne nous sommes pas déguisés, ni M. Lachassime non plus ; mais nous sommes partis dans la foule et pour sûr y avait du monde ! On dit que la France se dépeuple, mais ce jour-là on ne s'en est pas aperçu, étant serrés comme des sardines, et sautant dans la poêle. Enfin, on a pu se casser rue d'Orléans, sur un bout de trottoir, et, attendant les chars, on a regardé les pierres, les guignols, les bébés roses, qui déambulaient bras dessus, bras dessous, en chantant toujours les mêmes rengaines :

« Elle a perdu son... chapeau melon, tout en dansant le charleston », ou bien « Ah, si papa y savait ça, tralala ! »

Un monsieur disait à côté de moi : « Ce que j'ai mal à la tête, j'ai hâte d'en sortir ! » Mais, naturellement, il restait là comme nous, faire le poireau, avec sa progéniture, pendant que sa gosse murmurait aussi : « Elle a perdu son... chapeau melon ». Je n'ai jamais tant vu de paysans, à Nantes — des faux bien entendu — avec des masques aussi ridicules et des poireaux, que ce jour-là. On aurait dû les embaucher un peu pour tailler nos vignes, ou curer nos vaches !

Enfin, il vaut mieux en rire, puisque c'était le jour de la rigolade. Des bandes chantaient « J'emmené à la campagne... » derrière le char du bœuf gras, le pauvre bœuf « Charleston », qui faisait une triste mine, malgré sa belle toilette et qui devait penser que les coqs et les poules de son village sont tout de même moins bruyants...

Quelle cohue après le cortège ! C'est à peine si on ne nous a pas entraînés par le bras, en nous prenant pour des déguisés. Des serpents pleuvaient des fenêtres ; on se serait cru à la super-revue « Nantes en folle ! »

J'en avais assez et le pauvre Constant aussi. Heureusement que M. Lachassime nous a ramifiés avec une vieille bouteille de muscadet de Maisdon.

Nous commençons à goûter la joie du repos, quand une bande de masques pénètre bruyamment dans le café, en chantant encore : « Elle a perdu... son chapeau melon », ce qui nous fit sauver.....

Mardi-gras, période de déguisements et de plaisirs, est enterré. Voici venir une autre période de déguisements, peut-être moins drôle ; celle des déclarations de bénéfices et de revenus. Le contrôleur a parfois la mauvaise plaisanterie de vous démasquer et alors on déchanté un peu ; ou alors, il vous pare de revenus exagérés, pour mieux vous taxer. Ça c'est le revers de la médaille, après le défilé du carnaval.

Nous avons eu du bœuf gras et du charleston. Prenons garde de ne pas revenir au temps des vaches maigres... où nous danserons devant le buffet vide.

MAITRE JEANNOT.

Ce Bulletin vous intéresse ?  
Le Syndicat vous rend service ?  
Notre organisation défend vos intérêts ?  
Faites-le savoir à vos amis !  
Engagez-les à s'inscrire parmi nous !

## Le Cheval de sang breton

Le Roussin, véritable souche du cheval de sang breton, peuplait, au Moyen-Age, tout le sud et le centre de l'Armorique. Il provenait, sans doute, de la jument autochtone (ayant le caractère des chevaux de pays accidentés, élevés avec une nourriture tonique, sur un sol sec, pierreux et d'une certaine altitude) avec les étalons arabes, barbes, ou espagnols, dont l'introduction en Bretagne remonte très probablement à l'époque des premiers Celtes.

De nos jours encore, les traditions locales, les vestiges de costumes mongols (ceux des bigoudennes de Pont-l'Abbé, par exemple) laissent supposer l'immigration dans la Bretagne du sud, de peuplades asiatiques, qui y auraient amenés leurs chevaux et dont plusieurs auraient été lâchés en liberté.

Evoquons aussi les Phéniciens, qui venaient faire l'échange de leurs chevaux en Irlande et en Armorique, contre du minerai, qui constituait le fructueux lest de retour de ces expéditions maritimes, si audacieuses pour l'époque.

D'autre part, les archives de Quimper notent l'importation de neuf étalons arabes ramené des Croisades en 1212, par le duc Olivier de Rohan, et qui furent réunis aux Haras de Salles, dans les Côtes-du-Nord.

L'habitude de chercher une nourriture abondante, avait donné au Roussin de l'énergie, de l'endurance, de la sobriété.

Marchant généralement l'amble, le trot régulier, le pas relevé, il fournissait de longues chevauchées (jusqu'à 100 kilom. par jour), en ces temps où il n'y avait guère de chemins praticables.

C'était le type parfait du cheval de guerre, à cette époque où la cavalerie était de beaucoup l'élément le plus important de l'armée.

C'est ce bidet alezan, aux crins lavés, à la tête longue, un peu camuse, supportée par une encolure trop courte, commun dans son ensemble, à la croupe rabattue mais aux membres d'excellente qualité, larges, osseux, infatigables, que Napoléon 1<sup>er</sup> qualifia de « cosaque de France ».

Cependant, au fur et à mesure que les voies praticables se multiplièrent, sa nécessité se fit de moins en moins sentir et sa production se restringit peu à peu. Il se cantonna, dans les contrées de pénétration plus difficile, de la Cornouaille et de la Montagne bretonne. C'est dans cette région, qu'au début du siècle, le Roussin commença à se transformer.

Cet animal robuste fut d'abord croisé avec des étalons arabes, puis avec des pur-sang que le dépôt de Langonnet (Morbihan) — institué par Napoléon 1<sup>er</sup> en 1807 et qui se trouve transféré à Hennebont — mettait gratuitement à la disposition des éleveurs. Le goût des habitants pour les courses leur a fait accepter sans difficultés l'introduction de ces reproducteurs de sang.

Dans la Cornouaille, des croisements furent pratiqués avec des juments de trait léger, mais cette transformation fut plus lente que dans la Montagne bretonne.

On introduisit ensuite l'Anglo-normand, ou vendéen, et le Norfolk anglais, qu'on croisa avec la descendance de l'arabe et du pur-sang.

Les croisements avec les carrossiers normands ou vendéens se font de plus en plus rares, à cause des animaux décousus qu'ils produisent. Dorénavant, on aiguille davantage les croisements vers le pur-sang, se greffant et se surgreffant sur diverses souches, est né, dans la Montagne bretonne, un essaim de chevaux de demi-sang qualifiés, qui en a établi la réputation.

Ces quelques lignes sont bonnes à rappeler au moment de notre grand Concours hippique de Nantes. La Bretagne ne fournit pas seulement d'excellents chevaux de trait, trait léger, postiers, cobs, bidets, etc., réputés dans le monde entier, mais aussi de bons chevaux de selle pour le service de l'armée, la chasse ou la promenade, voire même pour les courses.

Nous aurons l'occasion d'en reparler ici.

R. FAIVRE,  
Ingénieur Agr. E. S. A.

## PROGRAMME du Concours Départemental d'Animaux Reproducteurs

organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure à NANTES, les 14 et 15 Avril 1928 dans l'enceinte de la Foire Commerciale, sur le Champ de Mars

Subventionné par l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure, la Ville de Nantes, le Conseil Général de la Loire-Inférieure, la Foire Commerciale de Nantes, le Syndicat d'Élevage du Bétail Normand de la Loire-Inférieure, le Syndicat des Éleveurs de la Race Nantaise, le Syndicat d'Élevage de la Race Maine-Anjou de la Loire-Inférieure.

### ORDRE DES OPERATIONS (Heure légale)

**Samedi 14 avril.** — Tous les animaux devront être installés à 9 heures au plus tard. Ils pourront être amenés à partir du Vendredi, à 14 heures.

9 h. 1/2 : Classement des animaux par les Jurys. — Après-midi : Exposition générale.

**Dimanche 15 avril.** — Exposition générale jusqu'à 19 heures. L'enlèvement des animaux sera permis à partir de 19 heures, mais les exposants auront la liberté d'occuper leurs stalles la nuit et le lendemain.

23.500 francs de prix, plaques, médailles et objets d'art.

### PROGRAMME

Article premier. — Le Concours annuel de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, aura lieu à Nantes, les 14 et 15 avril 1928, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, suivant les horaires ci-dessus. Il est ouvert exclusivement aux agriculteurs du département.

Art. 2. — Pour chacune des races bovines : Maine-Anjou, Nantaise, Normande, les prix à décerner sont ainsi répartis :

### MALES

1<sup>re</sup> Section. — Animaux de dix mois au moins, sans dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix, 250 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 120 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 100 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 80 fr.

2<sup>e</sup> Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix, 350 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 270 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 100 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 80 fr.

3<sup>e</sup> Section. — Animaux ayant plus de 2 dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix, 350 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 270 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 125 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 100 fr.

FEMELLES

4<sup>e</sup> Section. — Animaux de dix mois au moins, sans dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix : 250 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 120 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 100 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 80 fr.

5<sup>e</sup> Section. — Animaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix, 250 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 120 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 100 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 80 fr.

6<sup>e</sup> Section. — Animaux n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix, 250 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 100 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 80 fr.

7<sup>e</sup> Section. — Vaches pleines ou à lait, ayant plus de 4 dents de remplacement :  
1<sup>er</sup> prix, 250 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 120 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 100 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 80 fr.

**PRIX D'ENSEMBLE**

Réservés aux meilleurs lots d'ensemble comprenant un mâle et trois femelles de même race d'une même étable.

1<sup>er</sup> prix, 200 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 150 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 100 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 80 fr.

**Race Maine-Anjou.** — Prix de Championnat offert par le Syndicat d'Élevage de la race Maine-Anjou de la Loire-Inférieure :

150 fr. au plus beau mâle; 100 fr. à la plus belle femelle.

Prix de famille : 2 objets d'art offerts par le même Syndicat.

**Race Nantaise.** — Prix de Championnat offerts par le Syndicat des Éleveurs de la race Nantaise :

150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle.

100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

**Race Normande.** — Prix de Championnat offerts par le Syndicat d'Élevage Normand de la Loire-Inférieure :

150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle.

100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

**ESPECE PORCINE**  
RACES FRANÇAISES

**Verrats.** — 1<sup>er</sup> prix, 70 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 50 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 30 fr.

**Truies.** — 1<sup>er</sup> prix, 50 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 20 fr.

RACES ÉTRANGÈRES  
(Mêmes prix)

Art. 3. — Les taureaux devront être rigoureusement munis de mouchettes ou d'un anneau nasal, sous peine d'expulsion du Concours.

Art. 4. — Nul exposant ne peut obtenir plusieurs prix dans la même section.

Art. 5. — La Commission aura la faculté de reporter d'une section sur l'autre les prix qui n'auraient pas été mérités ou attribués, et même d'employer les fonds ainsi disponibles à majorer les prix attribués à des animaux jugés absolument remarquables et à créer des prix supplémentaires.

Art. 6. — Au cas où la totalité des prix affectés à une race bovine insuffisamment représentée ne seraient pas attribués, les fonds ainsi disponibles pourraient être reportés sur les autres races bovines.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Art. 7. — Les animaux que leurs productions dans laquelle ils ne doivent pas concourir seront remis dans la section à laquelle le Jury estimera qu'ils devront appartenir.

Art. 8. — Tous les animaux admis à concourir recevront un numéro d'ordre.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

**Nourriture et Litière des animaux.** — La nourriture incombée aux exposants qui trouveront à acheter, dans l'enceinte du Concours, fourrages, pailles et aliments divers.

Il sera fourni gratuitement, pour la litière, une hotte de paille par animal exposé.

**Océroi.** — Les exposants recevront une « Carte d'exposant » qu'ils devront montrer au bureau de l'océroi à leur entrée à Nantes; celui-ci leur délivrera un laissez-passer les exemptant des droits. Ces laissez-passer, dont la validité durera jusqu'au 16 avril inclus, seront présentés à nouveau au bureau d'océroi lors de la sortie des animaux.

Pour tout animal dont la sortie n'aura pas été constatée par l'océroi, les droits seront réclamés à l'introducteur.

Les cartes d'exposants sont rigoureusement personnelles.

Pour obtenir tous autres renseignements et programmes, s'adresser à M. le Secrétaire-Général de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, 5, rue Fanny-Pecquot (Place de l'Hôtel-de-Ville), à Nantes, auquel les demandes d'admission devront parvenir avant le 25 mars, dernier délai.

**AVIS.** — Les Compagnies de Chemins de fer de l'Etat et de Paris à Orléans accordent une réduction de 50 % sur le transport des animaux exposés au Concours, à la condition que les expéditeurs fassent la demande de cette bonification en faisant leur déclaration d'expédition, et qu'ils paient le tarif entier à l'aller, le retour devant être accordé gratuitement.

Le Président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure :

M<sup>r</sup> DE SESMAIS

Le Secrétaire Général,  
Raoul MERLANT,  
Ingénieur agronome.

Le Commissaire du Concours,  
Raymond LEFEUVRE,  
Ingénieur agronome.

**CONSERVEZ**  
les Bulletins du Syndicat !

Un coup d'œil rétrospectif sur les prix, les avis, les articles parus, est toujours intéressant.

**Carnet du Docteur**

**Vaccination antidiphthérique**

Parmi les maladies dont le seul nom fait trembler encore les mères, le croup n'est-il pas une des plus redoutées.

Le croup est la localisation de la diphthérie au niveau du larynx.

Jusqu'à l'époque de la belle découverte de Roux en 1894, la mortalité de la diphthérie était considérable, et parmi ceux qui en réchappaient, combien portèrent encore au niveau du cou la cicatrice opératoire de la trachéotomie.

Depuis l'emploi du sérum, la mortalité a notablement diminué, mais trop souvent encore, malheureusement, le malade, et surtout l'enfant, est soigné trop tardivement.

Cela est dû à la négligence des parents, et aussi à ce fait que la diphthérie est une maladie à marche insidieuse et dont les premiers signes passent souvent inaperçus, faute d'un examen attentif.

Aussi a-t-on cherché par quel moyen on pourrait préserver les enfants de la diphthérie, comme on les préserve de la variole, c'est-à-dire comment on pourrait faire la « vaccination » antidiphthérique.

Le sérum, employé à titre préventif dans l'entourage du malade, préserve bien de la maladie, mais l'immunisation ainsi obtenue est une immunisation passive et de courte durée.

Le malade lui-même, traité par de fortes doses de sérum, n'est pas préservé contre une nouvelle atteinte de la maladie. Ce qu'il est intéressant de créer, c'était une immunisation active et durable, et à l'heure actuelle la vaccination antidiphthérique est entrée dans le domaine de la réalité.

On sait que la diphthérie, qui produit au niveau du point touché par elle une « fausse membrane » caractéristique, diffuse dans tout l'organisme des produits nocifs appelés « toxines ». En 1923, Ramon constatait qu'on pouvait faire disparaître la propriété toxique d'une toxine diphthérique tout en lui gardant sa propriété immunisante : ce fut la découverte de l'« anatoxine », qui n'est qu'une toxine modifiée par l'adjonction d'une petite quantité de formol et le séjour d'un mois à l'étuve.

Les expériences ont été nettement concluantes, l'« anatoxine » s'est montrée parfaitement inoffensive, et déjà en 1926 on pouvait parler de plus de 10.000 vaccinations effectuées.

L'âge optimum pour la vaccination est celui de six ans; on pratique trois injections sous-cutanées, séparées l'une de l'autre par un intervalle de deux à trois semaines. Ces injections ne déterminent à cet âge aucune réaction douloureuse, les enfants ainsi vaccinés sont préservés pour toute leur vie de la diphthérie avec ses diverses localisations : angine couenneuse, croup, etc...

En présence de tels avantages qui permettraient de prévoir la disparition complète de la diphthérie par vaccination des générations successives, est-il permis d'hésiter ?

D<sup>r</sup> Emile MEES.

**A PROPOS**  
de la  
**SYLVINITE SPECIALE**

Qu'est-ce que la sylvinite spéciale ?

La sylvinite spéciale est de la sylvinite ordinaire (minimum garanti 12 % de potasse pure) finement mouline et additionnée de 5 % de terre d'infusoires pour garder la pulvérencence du produit.

A quoi sert la sylvinite spéciale ?

A la destruction des mauvaises herbes dans les céréales. Toutes les mauvaises herbes détruites par l'acide sulfurique le sont également par la sylvinite spéciale.

A quelle époque doit-on employer la sylvinite spéciale ?

A la même époque que l'acide sulfurique, c'est-à-dire quand les mauvaises herbes sont levées, mais encore peu développées, afin qu'elles soient plus facilement détruites. Dans notre département la bonne époque de traitement pour les céréales d'automne oscille entre le début de février et la fin de mars suivant l'allure des saisons, la nature des terres, leur exposition, l'époque des ensemencés et la nature des mauvaises herbes.

A quel moment de la journée doit-on employer la sylvinite spéciale ?

Le matin, de très bonne heure, lorsqu'il y a une abondante rosée faisant prévoir le soleil l'après-midi. On doit cesser d'épandre la sylvinite spéciale dès que la rosée commence à s'évaporer, c'est-à-dire pratiquement une heure au plus après le lever du soleil. Traiter lorsque les feuilles des mauvaises herbes ne sont pas bien mouillées serait s'exposer à un insuccès, tout au moins partiel.

Comment s'épand la sylvinite spéciale ?

Au semoir, si l'on dispose d'un semoir et qu'on puisse pénétrer dans les emblavures avec un attelage sans les abîmer. Sinon on opère à la main, ce procédé permet de pénétrer plus tôt sur les emblavures très mouillées et de forcer la dose de sylvinite là où les mauvaises herbes sont

plus abondantes. La sylvinite spéciale s'épand très facilement.

A quelle dose emploie-t-on la sylvinite spéciale ?

Lorsqu'on traite au bon moment il suffit de 700 à 800 kilos de sylvinite spéciale à l'hectare si les mauvaises herbes à détruire sont des sanves ou des ravenelles, si ce sont des renouées (pieds de pigeon), des jarziaux, des « aiguilles », etc., il faut employer au moins 1.000 kilos à l'hectare. Si les mauvaises herbes sont un peu développées, il faut aller jusqu'à 1.200 kilos.

Doit-on nitrater les blés traités à la sylvinite spéciale ?

Le traitement à la sylvinite spéciale fatigue moins les blés que le traitement à l'acide sulfurique dilué. Il est cependant indispensable de nitrater les blés traités surtout pour rétablir l'équilibre de la fumure vu la quantité élevée de potasse apportée par la sylvinite spéciale. Nous croyons préférable de nitrater avant le traitement; le nitrate employé de bonne heure donnant de meilleur résultat.

A quel prix revient un traitement à la sylvinite spéciale ?

Dans notre région, il faut compter que le traitement d'un hectare de blé à la sylvinite spéciale oscille entre 325 et 375 francs. Le traitement à l'acide sulfurique oscille entre 125 et 150 francs. Mais il ne faut pas oublier que l'acide sulfurique ne sert qu'à détruire les mauvaises herbes, tandis que la sylvinite spéciale est un engrais dont l'action va se faire sentir non seulement sur le blé, mais aussi sur la culture qui suivra.

Doit-on herser après le traitement ?

Si le temps le permet, il est très bon de herser vigoureusement le blé quelques jours après l'épandage de la sylvinite spéciale. Le hersage, en même temps qu'il aérera le sol et favorisera le tallage du blé, détruira les mauvaises herbes qui n'auraient pas été complètement brûlées par le traitement. Il ne faut pas herser avant le traitement.

Remarque importante :

Pour que le traitement à la sylvinite spéciale soit efficace, il faut que le produit soit bien fin et bien sec. Si par suite d'un séjour trop prolongé dans un endroit humide la sylvinite spéciale s'était reprise, il faudrait avant de l'employer la faire sécher et la remettre en poudre.

J. VALENTIN,  
Ingénieur agronome.

**Chronique Syndicale**

**PROCHAINES RÉUNIONS**

**Treffieux**  
Dimanche 11 mars, à 8 h. 30 du matin, salle de la Mairie, conférence de M. Cormier, ingénieur-agronome, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central.

Tous les cultivateurs sont instamment priés d'y assister et d'y amener leurs amis, désireux de s'instruire sur des questions d'actualité agricoles.

**Saint-Aubin-des-Châteaux**  
Dimanche 11 mars, à 11 h. 15 (après la grand-messe), grande réunion syndicale. Conférences de M. Cormier, ingénieur-agronome, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central.

Présence nécessaire de tous les syndiqués. Tous les cultivateurs des communes voisines sont invités.

**Lusanger**  
Dimanche 11 mars, à 3 heures (après les vêpres), au « Café Billard », grande réunion syndicale. Conférences de M. Cormier, ingénieur-agronome, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central.

Présence nécessaire de tous les syndiqués.

**Abbaretz**  
Vendredi 16 mars, à 7 h. 30 du soir, grande réunion syndicale. Conférences de M. J. Valentin, ingénieur-agronome, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central.

Que nos syndiqués s'y donnent rendez-vous et y amènent leurs amis.

**Saint-Philbert-de-Grand-Lieu**  
Dimanche 18 mars, à 8 heures ½ du matin, salle des Halles, grande réunion syndicale. Conférences de M. Merlant, ingénieur-agronome, professeur départemental d'agriculture, sur les engrais et les traitements de la vigne, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central, sur les questions syndicales à l'ordre du jour.

Tous les syndiqués sont cordialement invités et peuvent y amener des amis.

**La Chevrollière**  
Dimanche 18 mars, à midi, salle Saint-François-Xavier, grande réunion syndicale. Conférences de M. Merlant, ingénieur-agronome, et de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central. Questions importantes. Présence indispensable de tous les syndiqués. Prière d'y amener des amis.

**Machines Agricoles**



**Barattes**

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie :

10 litres, 130 fr.; 20 litres, 145 fr.; 30 litres, 155 fr.; 40 litres, 170 fr.; 50 litres, 190 fr.; 60 litres, 210 fr.; 70 litres, 225 fr.; 80 litres, 245 fr.; 100 litres, 265 fr.

BARATTES CULBUTANTES, en tonneau chêne très épais, fretté intérieurement; robinet purgeur, regard verre, température tréteau avec poignées de levage, grande facilité de nettoyage.

50 litres, 295 fr.; 70 litres, 340 fr.; 90 litres, 375 fr.; 110 litres, 420 fr.; 130 litres, 455 fr.; 160 litres, 510 fr.; 200 litres, 600 fr.

Ces prix s'entendent nets, pour marchandises départ usine. Livraison rapide.

**Cuiseurs**

Ces cuiseurs, de fabrication garantie, en tôle d'acier de 3<sup>e</sup> m/m, sont les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. Les principes nutritifs sont développés par ce mode de cuisson. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever, et se fixe dans n'importe quelle position.

Doit-on herser après le traitement ?

Si le temps le permet, il est très bon de herser vigoureusement le blé quelques jours après l'épandage de la sylvinite spéciale. Le hersage, en même temps qu'il aérera le sol et favorisera le tallage du blé, détruira les mauvaises herbes qui n'auraient pas été complètement brûlées par le traitement. Il ne faut pas herser avant le traitement.

Remarque importante :

Pour que le traitement à la sylvinite spéciale soit efficace, il faut que le produit soit bien fin et bien sec. Si par suite d'un séjour trop prolongé dans un endroit humide la sylvinite spéciale s'était reprise, il faudrait avant de l'employer la faire sécher et la remettre en poudre.

J. VALENTIN,  
Ingénieur agronome.

**Chronique Syndicale**

**PRÉCÉDENTES RÉUNIONS**

**Saint-Lumine-de-Clisson**  
Il y eut grosse affluence de cultivateurs à la réunion donnée jeudi soir, 23 février, malgré l'heure tardive, pour entendre M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central de la Loire-Inférieure, et M. J. Valentin, ingénieur agronome.

Dans l'assistance, on remarquait M. Perraud-Raffegau, Président du nouveau syndicat de Saint-Hilaire-de-Clisson, qui avait tenu, avec plusieurs membres de son Bureau, à nous manifester toute sa sympathie.

A l'issue de la réunion fut décidée la création d'une SECTION COMMUNALE du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et le Bureau suivant fut immédiatement constitué :

Président : M. Auguste Boutin.  
Vice-présidents : MM. Pierre Cormerais et Marcel Charrier.  
Assesseurs : MM. Constant Heurtault et Paul Valton.  
Agent secrétaire : M. Joseph Roblin, au Frêne.

Après 10 heures du soir, on trinqua encore à la prospérité de cette jeune section communale, qui fera certainement honneur à tous les cultivateurs de Saint-Lumine-de-Clisson.

**Le Loroux-Bottéreau**  
Encore cette bonne région du Loroux-Bottéreau, où souffle un bon petit vent syndical... Une foule de viticulteurs se pressaient, vendredi soir 24 février, dans la grande salle du Patronage du Loroux, pour entendre M. Lefevre, président du Syndicat Central de la Loire-Inférieure; M. J. de Camiran, secrétaire général et président de la Confédération des Vignerons, et M. R. Faivre, directeur-adjoint.

M. Meneux, président du Syndicat local, avait pris place sur l'estrade, à côté des conférenciers.

M. Faivre ouvrit la séance en prononçant quelques paroles de bienvenue et en exhortant les cultivateurs à se grouper plus étroitement autour de leur Syndicat.

La place nous manque, dans cette chronique, pour donner un compte rendu détaillé, de cette très belle réunion, où les cultivateurs et viticulteurs ont retenu les sages conseils viticoles, du praticien émérite et savant qu'est M. J. de Camiran. M.

Le second possède tous les organes du type lourd; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1<sup>er</sup> 38.

TYPE LOURD TYPE LÉGER

22 dents, largeur 2<sup>m</sup> 200 » 895 »  
24 — — 2<sup>m</sup> 10 960 » 930 »  
26 — — 2<sup>m</sup> 25 995 » 965 »  
28 — — 2<sup>m</sup> 40 1.030 » 1.000 »

Machines livrées franco, avec toutes garanties.

REMISE A NOS ADHERENTS.

**Faneuses**

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pédale de relevage breveté. 6 fourches de 4 doigts, modèle 1928, supérieur à tous les modèles fabriqués à ce jour, se recommande pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction.

Le conducteur, par simple pression du pied, relève instantanément les fourches.

Prix..... 1.235 francs.

Machine vendue avec garantie, livrée franco.

Remise à nos Adhérents.

**Herses articulées**

Herses en Z, tout acier, pour hersages légers ou énergiques. Dents en acier très dur, munies d'une collerette de renforcement.

Compartiments Dents Largeur Poids Prix  
2 30 1<sup>m</sup> 20 52 kil. 500 150 »  
3 45 1<sup>m</sup> 80 82 kil. 250 235 »  
4 60 2<sup>m</sup> 40 109 kil. 320 »

Tous autres modèles sur demande.

Livraison franco. REMISE A NOS ADHERENTS.

**Herses Canadiennes**

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :

Nombre de dents Largeur de travail Poids Prix  
5 0,60 55 kil. 165 »  
7 0,70 60 — 215 »  
9 0,90 67 — 245 »  
10 1,00 75 — 270 »

Le premier s'emploie dans les fortes régions de hauteur.

REMISE A NOS ADHERENTS. Modèles plus grands sur demande.



**Herses pour prairies**

A chainons pour émousser les prairies, aérer le sol, sarcler les blés, etc...

Largeur 1<sup>er</sup> 60, 67 kilos, 285 francs.  
Largeur 1<sup>er</sup> 90, 78 kilos, 335 francs.  
Franco. Remise à nos Adhérents.

**"Oto-Eleveur"**

Appareil breveté, Système Brette, pour l'élevage des veaux, créé par un éleveur, « L'Oto-Eleveur » est un appareil entièrement métallique, destiné à faire boire les veaux, au pâturage ou dans les étables. Quatre veaux peuvent boire en même temps, chacun dans une auge, sans gaspillage de nourriture, sans que les plus forts s'alimentent au détriment des plus faibles, sans bousculade. Rationnement parfait. Economie de main-d'œuvre. Hygiène et propreté. Fermeture à volets.

Prix de l'« Oto-Eleveur », 4 places, avec bac galvanisé, tôle 3 m/m, à compartiments étanches, contenance de chaque case 25 litres environ : 515 francs.

« Oto-Eleveur », mêmes caractéristiques, mais avec dispositif pour employer des seaux de toutes dimensions : 305 fr. (seaux non compris).

Sur ces prix, nous accordons une remise à nos adhérents.

Notices et photos descriptives sur demande, au Syndicat Central, à Nantes.

**Ronces galvanisées**

A 2 PICOTS : écartés de 11 c/m. Ronces neuves premier choix :

N<sup>o</sup> 12,5..... 11 35 le rouleau de 100 mètres  
— 13 ..... 13 40 —  
— 14 ..... 14 95 —  
— 15 ..... 17 50 —  
— 16 ..... 21 10 —

A 4 PICOTS :

Écartement 11 cm  
N<sup>o</sup> 12,5 14 40 le roul. de 100 m.  
— 13 16 50 —  
— 14 18 55 —  
— 15 21 10 —

Brabants — Distributeurs d'engrais — Semoirs — Cultivateurs — Houes — Bannettes — Tonnes de purin — Pompes — Bacs divers — Presseoirs — Broyeurs de pommes de terre — Fils de fer — Grillages, etc...

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

# Marchés aux Bestiaux

## LA VILLETTE

Lundi 20 Février 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.634	370	7 90	6 60	5 20	9 40	4 74	3 60	2 60	5 64
Vaches	1.817	180	7 90	6 60	4 90	9 20	4 74	3 34	2 45	5 84
Taureaux	460	30	6 30	5 90	5 20	6 20	3 78	3 23	2 60	4 04
Veaux	1.796	33	14 40	12 20	9 20	16 20	8 64	6 96	4 97	9 72
Moutons	13.308	60	16 00	12 90	10 80	18 10	8 00	6 06	4 75	9 10
Porcs	2.672	10	10 56	9 72	7 58	10 86	7 40	6 80	5 30	7 60

Lundi 27 Février 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.923	666	7 90	6 50	5 20	9 20	4 74	3 54	2 60	5 70
Vaches	1.961	333	7 90	6 00	4 90	9 30	4 74	3 34	2 45	5 90
Taureaux	456	40	6 30	5 90	5 20	6 70	3 78	3 23	2 60	4 45
Veaux	2.092	115	13 80	11 50	8 50	15 70	8 28	6 55	4 67	9 42
Moutons	16.400	80	15 80	12 60	10 50	17 80	7 90	5 89	4 60	8 30
Porcs	3.138	10	10 28	9 14	7 44	10 56	7 20	6 40	5 20	7 40

### PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

La situation est aussi mauvaise que possible aux abattoirs et aux Halles et le temps très ensoleillé n'est pas fait pour encourager. Les arrivages de gros bovins et de veaux étaient exagérés.

**BŒUFS.** — Les bœufs normands se sont fixés en extra, 4 à 4.40; les bons 3.70 à 4.05.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mancaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.40 à 3.80; en bonnes sortes de 3.10 à 3.45 et en viande ordinaire, 2.80 à 3.15.

Bœufs bretons, 3.30 à 3.70; ordinaires, 2.70 à 3.35.

**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 2.70 à 3.15, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.20 à 2.75; bretons extra 3.10 à 3.60.

**VEAUX.** — En bons on a dû lâcher deux à trois sous par livre, mais en entre-deux on est allé jusqu'à six sous en moyenne. Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 5.30 à 6.50; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 5.30 à 6.40; Manche, caca-nais, gournayeux, 5.30 à 6.30; Vendée, Deux-Sèvres, 5 à 5.80.

Les bretons ont été traités de 5 à 5.80. MOUTONS. — Vente très calme.

Les agneaux Sarthe, Mayenne, Vendée, 7.10 à 7.40; maraichins, bretons, 7.40 à 8; métis, 6.60 à 7 fr.

Les moutons Vendée, Sarthe, Mayenne, laine 5.80 à 6.60. bretons maraichins, 5.80 à 6.60.

**BREBIS TONDUES.** — Sarthe, Mayenne, Vendée 4.80 à 5.30; mères usées 3.60 à 4 fr. 10.

**PORCS.** — Vente mauvaise. Les maigres

et les épais ont abandonné 10 à 20 fr. aux 100 kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra 7.30 à 7.40 le kilo vif; bons maigres de pays, 6.80 à 7.30; cochons épais de l'Ouest et du Centre 6.50 à 6.70.

**COCHONS.** — Vente mauvaise de 4.80 à 5.50.

**PORCELETS.** — Amenés 14 contre 18, il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 330 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

### ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	30	30	95	290	500	250
Loire-Inf.	50	70	35	35	290	250
Maine-et-L.	400	200	45	215	250	80
Mayenne	180	70	15	15	250	250
Vendée	130	60	43	15	400	400

### MARCHÉS DE GROS

**ORGES.** — Orges de mouture fermes également, de 110 à 111 (Bretagne) à 120.

**SARRASIN.** — Marché plus ferme depuis quelques jours. Il faut voir au départ de Bretagne le disponible à 99/100 (Morbihan, Côtes-du-Nord), mars-avril 103; 3 de mars 105 à 106; 3 d'avril 108; Loiret 106; Limousin 103 à 104.

### MARCHÉS DE GROS

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 2 mars 1928.

	1927	446 à 448
Froment	1927	446 à 448
Seigle	110 à 112	110 à 112
Avoine	116 à 118	116 à 118
Orge mouture	108 à 110	108 à 110
Sarrasin	98 à 100	98 à 100
Son	78 à 88	78 à 88

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

### Légumes et Primeurs

#### MARCHE DE NANTES, 2 MARS 1928

Betteraves	100 k.	60 » à » » »
Carottes	—	55 » à 60 »
Mâche	—	250 » à » » »
Oseille	—	100 » à » » »
Oignons	—	200 » à » » »
Choux Bruxelles	—	275 » à » » »
Pissenlits	—	200 » à » » »
Epinards	—	250 » à » » »
Pommes d'hiver	—	40 » à 100 »
Pommes de terre :	—	—
ronde jaune	—	20 » à » » »
saucisée	—	22 » à 23 »
Artichauts	la douz.	12 » à 14 »
Chicorées Midi	—	12 » à 14 »
Scaroles Midi	—	7 » à 8 »
Laitues du Midi	—	13 » à » » »
Céleri rave	la botte de 6	6 » à 14 »
Céleri blanc	—	3 » à 5 »
Poireaux	la botte de 30	1 » à 2 50
Radis	les 12 bottes	8 » à 10 »
Cresson	—	6 » à » » »
Salsifis	la botte	1 75 à 2 »
Scorsonères	—	1 75 à 2 »
Navets nouveaux	—	1 » à 1 50
Choux pommes	les 16	3 » à 15 »
Choux-fleurs	la pièce	1 » à 2 75

### Marché Talensac

Nantes, le 2 mars 1928.

	Amenés	Vendus	Prix	P. haut
Bœufs	43	...	3.50	4.20
Vaches	...	...	...	...
Veaux	452	...	5.75	7.25
Moutons	315	...	6.00	7.00
Agneaux	...	...	...	...

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville 200 à 230

Paille — — — — — 180 à 140

Foin, les 500 k. en ville... 240 à 270

Paille — — — — — 170 à 180

# OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

### OFFRES

143. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Ouest, Hybrides nouveaux recommandés : 4986, 5409, 6468 blancs ; 4643, 5455, 6905 rouges, racinés et greffés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

30. — A vendre, 1 fouloir Simon N° 1, pour raisins et pommes. Bon état. A vendre pour excès de nombre, prix réduit, chier court basset, pattes torses, 3 ans, blanc orange, peu chassé, mais bonnes dispositions.

31. — A vendre, jument 7 ans, noire, vite, très docile, conviendrait à commerçant (boucher, laitier), bas prix.

32. — A vendre, chiens courants, 4 ans, très bons. Prix modéré.

33. — A vendre pour la semence, 5 à 6.000 kilos pommes de terre Populaire et Industrielle.

34. — A vendre environ 4.000 kilos topinambours pour semence, 40 à 50 fr. les 100 kilos départ.

35. — A vendre, bois de Baco rouge (40 c.) par bottes de 100, 18 fr. le cent, ou 170 fr. le mille.

36. — A vendre, jument poulinière, 6 ans, pleine, aura son poulain en mars.

37. — A vendre, 5 à 600 beaux plants de vigne racinés. Producteur direct Maurice Baco 22 A, recommandés.

38. — A vendre, conduite intérieure, 10 C. V., Panhard, type X, 19, 1/2 taxi. Démarrage, éclairage électrique, 4 amortisseurs, pneu ballon sur jante basse creuse à l'arrière, roues R. A. F. Bon état, marche parfaite. Peu roulé. Petit prix. Essai à volonté.

39. — A vendre, couple lapins géants normands, adultes, et 1 mâle Angora.

40. — Beau plant de pommes de terre « Jaune ronde », 60 fr. les 100 kilos départ dans sacs acheteur. Envoyer sacs en gare La Chartre-sur-Loire (Sarthe). Livraison courant mars. S'adresser à M. Jules Pinaudré, à Lhomme (Sarthe).

41. — A vendre, fonds maréchalerie, à Guéméné-Penfao, logements assurés. Jouissance immédiate. S'adresser à M. Ronnis, notaire à Guéméné-Penfao.

### DEMANDES

42. — A vendre, petit camion léger, toiles neuves. Bas prix.

43. — Propriétaire porcherie accepterait paille et fournirait fumer (25 à 30.000 kilos par an).

44. — A vendre, petit cheval blanc breton, 10 ans, 1 m. 45, très doux, habitué aux travaux agricoles.

45. — A vendre, vaches bretonnes en frais lait. Prix modéré.

46. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1928, la ferme de la Chaussée, par Pont-Rousseau, d'une contenance de 3 hectares environ. On prendrait au besoin un ménage avec ou sans enfants pour l'exploitation à gages de la ferme. S'adresser à M. Elie Thulfièvre, 21, rue des Olivettes, Nantes.

47. — A vendre, beaux plants de vignes sélectionnés, les meilleurs producteurs connus, blancs et rouges, authenticité garantie. S'adresser à M. Terrien, la Blanchardière, Chapelle-Basse-Mer.

48. — Poussins de grande ponduse : Wyandottes, Faverolles, Noires de Vendée, 50 fr. la douzaine. S'inscrire. Mandat à la commande.

49. — A vendre, chèvre blanche sans cornes, 4 ans, aura chevreaux fin avril.

### PRODUITS DIVERS

9. — On demande pour élevage volailles et lapins, veuve ou célibataire, âge mûr, expérimentée dans cette partie. Logée, chauffée, légumes et 20 % sur les ventes.

11. — On demande à acheter aux 100 kilos, sarments bruts de Seibel numéros nouveaux, Baco blanc et rouge, Bertille Seyve et de tous hybrides. Faire offres, quantités et prix à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

12. — On demande à acheter ferme de 10 à 15 hectares, rive droite de la Loire.

13. — On demande célibataire jardinier pour environs de Saint-Nazaire.

14. — Ménage avec 2 enfants en âge de travailler demande une exploitation de 20 hectares à prix d'argent ou à moitié fruits, pour le 23 avril 1929.

15. — On demande ménage, homme jardinier, femme cuisinière, pour dame seule.

16. — On demande célibataire pour références exigées.

### FOIRES ET MARCHÉS

#### DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

#### MARS

Lundi 5 : Ligné, Nozay, Le Pellerin, Saint-Colombin, Thouaré, Vallet. — Mardi 6 : Le Bignon, Blain, Fégéac, Montoir, Riaillé. — Mercredi 7 : Châteaubriant, Machecoul, Saint-Nazaire. — Jeudi 8 : Aigrefeuille, Héric, La Plaine, Quilly, Rouans. — Vendredi 9 : Saint-Lumine-de-Coutais, Sainte-Pazanne. — Samedi 10 : Guenrouët, Puceul, Saffré, Sautron.

Lundi 12 : Erbray, Escoubat, Notre-Dame-des-Landes, Pannecé, Pontchâteau, Thouvois. — Mardi 13 : Blain, Boussey, Chauvé, Derval, Le Loroux-Bottereau, Paimbeuf, Le Touches. — Mercredi 14 : Savenay, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 15 : Ancenis, Fresnay, Héric, Nantes, Saint-Jean-de-Corcoué, Saint-Nazaire (Immaculée), Sainte-Reine. — Vendredi 16 : Clisson, Nort. — Samedi 17 : Fay, Guéméné-Penfao, Saint-Lyphard, Trefleux.

### COURROIES ET AMBLETS

COURROIES D'ATTELAGES pour bœufs et vaches..... 39.50 le kil.

AMBLETS n° 0, grand modèle 38 » »  
— n° 1, petit modèle. 36 » »  
— bretons ..... 30 » »  
— bretons forme nouvelle ..... 34 » »

En vente aux bureaux du Syndicat.

### PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

#### PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sans variations

#### RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1 (sacs de 100 kilos)..... 185 » »  
Riz Saigon Importation N° 2 (sacs de 100 kilos)..... 178 » »  
Brisures N° 1 et 2 (sacs de 100 k.) 143 » »  
Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos)..... 175 » »  
Remoulages de fèves (sacs de 75 kilos)..... 127 » »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay, Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

#### ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) 95 » »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.  
« LE TITAN » (sacs de 75 k.)..... 129 » »  
Farine alimentaire pour porcs et bovins Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 161 » »  
Coprah en farine (sacs de 50 k.) 165 » »  
Arachides ruissque en farine, extra blanc (sacs de 75 k.) Bordeaux 180 » »  
Arachides ruissque en farine, blancs (sacs de 75 kilos)..... 159 » »  
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos)..... 153 » »  
Palmistes en farine (sacs de 50 k.) 123 » »  
Farine de manioc (sacs de 70 k.) 107 » »  
Cossètes de manioc (sacs de 60 kilos environ)..... 150 » »  
Avoine (sacs de 50 k.)..... 140 » »  
Blé noir (sacs de 100 k.)..... 120 » »  
Maïs Plata sain (les 100 k. logés) 140 » »  
Orge de Vendée..... 141 » »  
Sorgho en grains (sacs de 100 k.) 121 » »  
— en farine..... 128 » »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.)..... 125 » »  
Grande Ponduse (sacs de 100 k.) 130 » »  
Farine de viande d° 190 » »  
Poudre d'os alimentaire d° 87 » »  
Farine d'os alimentaire d° 91 » »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### HUILES DIVERSES.

— Voir notre dernier Bulletin.

GRAISSE CONSISTANTE EXTRA 5 fr. la boîte de 1 kilo. En vente au Syndicat, à Nantes.

## CONFÉDÉRATION DES VIGNERONS

Projets pour la semaine de Pâques, réception du Congrès des Vignerons, stand de dégustation, bouteille à muscadet.

Le travail à faire pour ces trois sections a été confié à trois commissions :

1<sup>re</sup> Commission d'organisation du Congrès. Président, Dejoie (Vallet); du Gasse (Clisson), Virat et Lusseau (Vertou), Meneux (Le Loroux), Lefeuvre (Nantes), Santejean (Vallet).

2<sup>e</sup> Commission du stand de dégustation. Président, Etienne Mahot (Chapelle-Heulin), Guilbeau (Vallet), Quéral (Vertou), Doré-Graslin (Clisson), Pellerin (Loroux), du Châtelier (Saint-Léger-les-Vignes), Guilbeau J.-B. (Nantes).

3<sup>e</sup> Commission du choix de la bouteille à muscadet. Président, Garnier (Vertou); Delhoumeau (Le Muscadet de Paris), Baillegreau (Vertou), Clément Guilbeau (Mouzeillon), Gaborit (Vallet), Lemé (Le Poiré, à Nantes).

Pour le Congrès, on parle d'une séance d'étude le matin, d'une séance plénière l'après-midi, et d'un grand banquet en commun le soir. Ceci pour le premier jour, le mercredi. Pour le deuxième jour, il y aura probablement une excursion pour les congressistes étrangers au département à travers le vignoble nantais, Vertou, Clisson, Vallet, Le Loroux, en autocars.

Pour le Stand. — Je dois être discret, très discret ! On m'a assuré qu'il y aurait, comme réserve de l'armée, des bouteilles, de bonnes barriques choisies, une dans chacun des quatre cantons ! Ayis aux dégustateurs qui vont être chargés de désigner la barrique, pour leur canton respectif ! Il faudra au moins deux dimanches pour y arriver ! Le Comité va envoyer des étiquettes convenables chez chaque détaillant, afin que nos bouteilles soient bien parées.

Pour la bouteille à Muscadet. — Quelle sera-t-elle ? Notre jury est exceptionnellement compétent ; il travaille pour le mieux, ne l'influencent pas.

On a dit qu'on allait rassembler une collection des bouteilles d'autrefois, de celles qui faisaient la joie de nos arrière-grands-pères ! Ce sera l'histoire de la bouteille chez nous. Cette « divine bouteille » tous nos vieux poètes la chantaient.

Le grand Rabelais, notre compatriote de la vallée de la Loire, lui qui a personnifié le bon sens et l'équilibre de l'esprit français, a consacré bien des pages à cette « chère bouteille, l'amie et la consolatrice de tant de pauvres hommes ».

Le Président, DE CAMBRAN.

(Bulletin du Comité de Vertou)

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8-81

**PEPINIÈRES AMÉRICAINES**  
DE L'OUEST  
Etablissements Viticoles  
**Eugène GIRAULT**  
Pépinieriste Viticulteur  
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris  
1er Prix - Médailles d'Or  
H. Concours - Membre du Jury

60 Hectares  
Vignobles et Pépinières  
Plants greffés des meilleures  
variétés - Reproducteurs directs  
recommandés  
Vastes Champs de Pieds mètres  
Champs d'Expériences  
Authentique Sélection garantie

CATALOGUE SUR DEMANDE  
nos meilleures Sélection! Agents sérieux acceptés

**Société Générale**  
Pour favoriser le développement  
du  
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

**AGENCE DE NANTES**  
18, Rue Lafayette  
Téléphone : 139-04

Toutes Opérations  
de  
**Banque, Change et Bourse**

**MOTEURS ÉLECTRIQUES**  
neufs, occasion, tous courants, tous voltages  
VENTE - LOCATION - ÉCHANGE  
Atelier de rebobinage de tous moteurs  
Installati d'Usines et de Châteaux  
**R. Pointière - J. Le Clech**  
électriciens  
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16-52

**SUBSTANCES D'AMMONIACAL**  
20 % d'azote ammoniacal

**CYANAMIDE**  
Granulée ou en Poudre, huilée  
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

**NITRATE DE CHAUX**  
13 % d'azote nitrique ou 16,5 % d'azote  
14,75 % nitrique,  
0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ CES EXCELLENTS  
**ENGRAIS AZOTÉS**  
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE  
CHEZ LES NÉGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES  
du  
**COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE**  
4, Quai Jean-Bart - Nantes

envoi gratuitement et franco brochures et renseignements sur l'emploi des engrais chimiques. Il organise gratuitement des expériences. Consultez-le.

**VOITURES D'ENFANTS**  
(Spécialité)  
**A. MAINGUY**  
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES  
Téléphone 24-89

TOUTES RÉPARATIONS  
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

Les ingénieurs de la  
**Pax-Labor**  
ont conçu une  
Écrémeuse et n'en  
ont copié aucune.  
C'est pour  
cette raison que la  
**PAX-LABOR**  
n'a pas les défauts  
des autres.

**PAX-LABOR**, par ses merveilleuses qualités,  
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Ecrémeuses Françaises  
**"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)**

**LES CHAUSSURES**  
**PAUL** VOUS DONNERONT  
= TOUJOURS =  
SATISFACTION  
8, Rue d'Orléans - NANTES

**FOIRE COMMERCIALE de l'OUEST**  
(CHAMP DE MARS)  
**NANTES**  
Du 5 au 16  
AVRIL  
1928  
MACHINES AGRICOLES, AUTOMOBILES, ALIMENTATION, COLONIES

**ÉLEVAGE ÉCONOMIQUE**  
RELAITEMENT des VEAUX et PORCELETS  
ENGRAISSEMENT des ANIMAUX  
PAR LE  
**PLASMOGENE**  
ÉTABLISSEMENTS  
DU  
**PLASMOGENE**  
BLAIN Loire-Inf.  
En vente chez les  
Boulangers, Épiceries, etc.

**LES BISCUITS**  
**PILON**  
SONT BONS

Pépiniers et Horticulture réputées, Charles  
**CAILLÉ Aîné**, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-  
dées en 1780. Tout l'hiver pour vos planta-  
tions. Lots superbes conifères, arbres et arbus-  
tes d'ornement de toutes grosseurs. Pépinières  
Suisse, jeunes plants 1 et 2 ans pour robei-  
sément, troènes, lilas, hortensias, camélias,  
plantes vivaces, magnolias. Lots import. de  
plantes vertes d'appart. Tél. : 121-59. Catalogue  
franco.

**VACHES BRETONNES** pures pie-noire tu-  
berculinées, che-  
vaux, bidets et postiers.

**GUÉRISON RADICALE DE LA GALE** du  
cheval, chien, mou-  
ton, par une seule application. BOT, vétérinaire-  
élèveur, VANNES (Morbihan).

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
Ancienne Maison S. RABAUD  
**Victor ROCHEREAU**  
Successeur  
3, Boulevard des Marchandises - LA ROCHE-SUR-YON  
Téléphone 1-55

**CIMENT, CHAUX, PLÂTRE** des meilleures marques  
Concessionnaire des Ciments "SPHINX"  
des Ardoises et Plagues ondulées "EVERITE"  
Fabrication mécanique d'AGGLOMERES  
Pierres artificielles sculptées. BRIQUES et TUYAUX en ciment  
Dépositaire de la "CERESITE"

VIN NATUREL, la pièce 205 litres, 350 fr.,  
franco régie, port, fut. Mme Lucienne BAR-  
DON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Nîmes  
(Gard). Échantillon 3 francs, timbres.

**BONNETERIE - LAYETTES-VOITURES D'ENFANTS**  
GRANDS  
MAGASINS  
**DECRE** NANTES

**ÉLEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR !**  
Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le  
**GONDIMENT BUTON** (Résultats sûrs)  
(Dépense minimum)  
Les 2 kilos : 13 fr., franco : 15 fr. - Les 4 kilos : 24 fr., franco : 26 fr.

Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la  
**POUDRE SOUVERAINE BUTON**  
La boîte de 1/2 kilo : 10 fr., franco : 12 fr.

La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations  
glorieuses et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.

**S. BUTON**, Fabricant, Château-d'Olonne (Vendée)  
Téléphone 4 - Cheques Postaux Nantes 171,73

DEPÔTS :  
La Roche : CHEVOLEAU, marchand de grains, pl. du Marché  
- Aizenay : BUTON, maréchal-expert. - Avrillé : CORMIER,  
buraliste. - Chantonnay : GABORIT, épicer. - Montaigu :  
POUPLIN, épicer. - La Mothe-Achard, Veuve CABANETOS,  
buraliste. - Landeronde : GAUVRIET, épicer. - Fontenay :  
CLAUD, boulangier, rue du Port. - Talmon : Veuve NEAU,  
tissus. - Saint-Avaugourd : MESSIE, commerçant. - Saint-Christo-  
phe-du-Ligneron : CLAUTOUR, marchand de grains. - Chal-  
lans : BELLET, marchand de grains.  
— DÉPOSITAIRES SONT DEMANDÉS —

**BAPTEMES**  
FABRIQUE DE DRAGEES  
**ROUX-RETIENE**  
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143-93

Pour vos PLANTATIONS  
Adressez-vous aux  
**PEPINIÈRES CLETRAS**  
Successeur de LEPIÈRE Frères (Fondées en 1818)  
70, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 115-13  
Les plus importantes de la Région de l'Ouest

50 HECTARES EN CULTURES  
Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,  
forestiers et d'ornement. - Conifères. -  
Arbustes. - Plants pour reboisement. - Rosiers  
(collection superbe).  
Choix considérable de Peupliers et Pommiers  
Prix courant sur demande

Les Machines à Coudre "STELLA" sont fabri-  
quées dans  
une des plus importantes usines du monde. La production annuelle s'élève à  
490.000 machines. 3.000.000 sont en usage.

Les Meubles "STELLA" sont en bois très sec et ne se  
déforment jamais. La machine  
est douce, rapide et silencieuse.

Les Machines à Coudre "STELLA" sont  
10 ans contre tout vice de construction.

Vente exclusive en gros : Fontenay, NANTES, et au détail chez tous les  
bons Agents de Cycles, à des prix sans concurrence.

**POMMES DE TERRE DE SEMENCE**  
Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules dégénérés.  
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos  
plants en Bretagne, au climat et sol propices.  
Prix modérés - Qualité de 1<sup>er</sup> choix

Variétés à grands rendements :  
BEAUVAIS, ARONIANCI, ANDRÉ, EARLY, HERSTELINGEN, CHARDONNE,  
FIN DE SIÈCLE, FLUCK GÉANT, IMPÉRIAL, INDUSTRIE, MAGNUM,  
MERVEILLE, MARCKE, BONNE JAUNE, ROSA, ROYALE, SAUCISSE,  
WOLTMANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété

**UNION AGRICOLE BRETONNE**  
31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)  
Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

**La BANQUE**  
DE LA  
**LOIRE-INFÉRIEURE**  
Albert DELIMÈLE et C<sup>ie</sup>  
22, Rue du Calvaire, 22  
NANTES

achète cher les pièces d'argent  
grecques, belges, Napoléon III et toutes  
pièces d'argent et or (sans franchises et  
écus suisses).

MAXIMUM DE RECOLTES dans  
vos Jardins et Cultures, les plus  
beaux légumes, fruits, fleurs, en  
lisant l'ALMANACH DU JARDI-  
NIER adressé gratis et franco par  
G. LEMAIRE, grainier, 103, Bd Magenta, Paris.

**ACHÈTE TOUTES SAUVAGINES**  
foines, putois, martres, renards, belettes,  
taupes, loutres, écureuils en t. quantité.  
PERROCHEAU, fourreur, Sainte-Pazanne  
(Loire-Inférieure).

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Sup<sup>er</sup>  
4, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES

Constructeur

**TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT TAUPES**  
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (sans aucun danger pour l'homme et les animaux).  
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCÈS ASSURÉ  
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.  
MILLET, Pharm. chèn, SAMBOUILLET (S.-et-O.)  
PRIX ACTUEL : 7 FRANCS

**L'heure de la santé...  
c'est l'heure de la  
TONITRINE.**

Avant chaque repas, un verre de  
Cordéaux, de ce reconstituant  
remarquable est le meilleur traite-  
ment pour se bien porter.

Appétitif tonique au goût  
excellent, le flacon de TO-  
NITRINE dont vous mélangerez  
le contenu à 1 litre de  
bon vin est en vente chez  
votre pharmacien, au prix  
de 9 fr. (impôts compris), à  
défaut écrire : Laboratoire  
St-Yves, St-Brieuc (C.-du-N.)

**En Hiver,**  
PULVÉRISEZ VOS CÈPES AU  
**Pyralion**  
Schlössing  
qui DÉTRUIT

**En Été,**  
TRAITEZ VOS VIGNES AVEC  
**Bouillie**  
Schlössing  
Soufres Noirs

**Bouillie Cupro-  
Arsenicale**  
et Nicopoudre

**En Automne,**  
VITRIOLEZ A SEC VOS SEMENCES DE CÉRÉALES A LA  
VITRIOLINE qui DÉTRUIT  
Schlössing  
la CARIE

**Toute l'Année,** TRAITEZ VOS VINS,  
DESINFECTEZ VOS FUTS ET FOUTRES AU  
SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHLÖS-  
SING, SUPÉRIEUR AUX MÉCHES SOUFRES.  
Vins : SCHLÖSSING F<sup>ms</sup> & C<sup>ie</sup>, MARSEILLE  
A NANTES CHEZ MM.  
GUILLON et ROBERT, 9, rue de la Paix.  
MARTINETTY, 10, quai du Port-Maillard.

**ESCA  
FOLLETTAGE  
APOPLEXIE  
PYRALE  
COCHYLIS  
E<sup>te</sup>**

**CONTRE  
MILDIU  
OIDIUM**

**CONTRE  
COCHYLIS  
EUDEMIS  
ALTISE  
Mildiou, Oidium**

**LA HERNIE**  
**GUÉRIE PAR**  
la Méthode LEROY  
CHUTES de MATRIE  
DÉPLACEMENTS des ORGANES

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui  
aujourd'hui, portent encore de vulgaires ban-  
dages PLUS DANGEREUX pour eux que leur  
Propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL  
appliqué par les soins d'un spécialiste à tou-  
jours raison de cette infirmité GRAVE ET  
TROP SOUVENT MORTELLE. La science a  
fait de tels progrès dans ce sens que LA GUÉ-  
RISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de per-  
sonnes bien connues dans notre région et qui  
voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Infé-  
rieure).  
M. PÉNEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.  
M. CROSSOARD, Châteaubriant (Loire-Infé-  
rieure).  
M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Inf.).  
Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain (Loire-  
Inférieure).  
M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-  
Inférieure).  
Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

**TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS  
SANS GÈNE, SANS OPÉRATION  
SANS ARRÊT DE TRAVAIL**

Devant de tels résultats, toute personne sou-  
cieuse de sa santé et de ses intérêts compren-  
dra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE  
DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY, ayant son cabinet à Nan-  
tes, peut, par sa présence constante, suivre  
constamment sa clientèle de près.

Faites donc appel aux conseils éclairés de  
notre renommé praticien NANTAIS qui vous  
recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche matin,  
de 9 h. à 11 h., en son cabinet, 8, rue Jean-  
Jacques-Rousseau.

Ancenis, tous les jeudis, Hôtel des Voyageurs,  
Nort, vendr. 2 mars, Hôtel de Bretagne.  
Nozay, lundi 5, Hôtel du Pèlerin.  
Blain, mardi 6, Hôtel du Vieux-Chêne.  
Châteaubriant, mercredi 7, Hôtel de la Gare.  
Aigrefeuille, jeudi 8, Hôtel Mahit.  
Sainte-Pazanne, vend. 9, Hôl. du Cheval Blanc.  
Pontchâteau, lundi 12, Hôtel Boutmy.  
Paimbeuf, mardi 13, Hôtel Saint-Julien.  
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 14, Hôl.  
Denis.  
Ancenis, jeudi 15, Hôtel des Voyageurs.

LEROY, spécialiste herniaire, 8, rue Jean-  
Jacques-Rousseau, NANTES.  
Madame LEROY reçoit les dames.

MODÈS-CORRECTIONS-ROBES de MARIÉES  
GRANDS  
MAGASINS  
**DECRE** NANTES

**A VENDRE EN CHARENTE**

BONNE PROPRIÉTÉ rapport et élevage, 33  
hectares seul tenant, dont 7 hect. prairies na-  
turelles, 7 hectares prairies artificielles, 1 hect.  
de bois, 1/2-hect. de vignes plein rapport, le  
reste en très bonne terre. Bâtimts d'habita-  
tion et d'exploitation en parfait état. Ecuries  
pour 20 bêtes.

Nombreuses sources sur la propriété, à dis-  
tance 4 kilomètres gare, 12 kilomètres d'Angou-  
lême. Jouissance au 1<sup>er</sup> mars ou 29 septembre  
prochain.

Prix très avantageux. Bonnes conditions.

PROPRIÉTÉ RAPPORT 10 hect. en très bonne  
terre, prairies naturelles et artificielles, vignes  
et bois, très bons Bâtimts d'habitation et  
d'exploitation, puits. Jouissance au 1<sup>er</sup> avril  
ou 29 septembre prochain.

Prix 42.000 fr., avec facilités.

NOMBREUSES PROPRIÉTÉS à vendre de  
toutes contenances, rapport et agrément, mais-  
ons de campagne.

Demandez renseignements gratuits, même en  
cas d'insuccès.

Ecrire à M. Adolphe HÉRIAUD jeune, Immeu-  
bles, à Garat (Charente).

**GRAINES**  
(BETTERAVES  
CAROTTES  
RUTABAGAS  
— Mon THEBAULT —  
3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124-30  
— CATALOGUE FRANCO —

**La vague rouge**  
S'INFILTRE  
DANS LE MONDE ENTIER  
après avoir ensanglanté et bouleversé la Rus-  
se  
Elle vous menace vous-même

avec son Marteau destructeur

et sa macabre Faucille

du sort de ce malheureux

Poste en connaître la puissance, lisez  
**La Vague Rouge**  
seule revue spécialisée, dont la documentation pré-  
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur  
le Mouvement bolchéviste et le Mouvement  
antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-  
vailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et  
aux paysans qui trompe le communisme, comme  
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Le Numéro (88 pages) : 2 fr.  
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. — ÉTRANGER : 30 fr.  
R. G. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1005.44

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer  
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral  
du 10 Décembre 1928).

**LES SABLES-D'OLONNE**

EAU - GAZ - ÉLECTRICITÉ - TOUT À L'ÉGOUT  
Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS  
unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son  
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.  
S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE